

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2021

INDEMNISATION DES CATASTROPHES NATURELLES - (N° 3688)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF49

présenté par
M. Baudu, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« égard »,

le mot :

« encontre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.